



**PRÉFET  
DE L'AUBE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°085 DU 24/06/2024

PUBLIÉ LE 24 JUIN 2024

# Sommaire

## **Préfecture de l'Aube / Direction de la citoyenneté, de la légalité et des collectivités locales / Bureau des élections et des missions de proximité**

- BEMP2024176-0003 - Arrêté du 24 juin 2024 relatif à l'aménagement des horaires des bureaux de vote à l'occasion des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024. (2 pages)

Page 3

## Préfecture de l'Aube

BEMP2024176-0003 - Arrêté du 24 juin 2024  
relatif à l'aménagement des horaires des bureaux  
de vote à l'occasion des élections législatives des  
30 juin et 7 juillet 2024.



**PRÉFET  
DE L'AUBE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté,  
de la légalité  
et des collectivités locales**

**Arrêté n° BEMP2024176-0003 du 24 juin 2024**

**Aménagement des horaires des bureaux de vote à l'occasion des élections législatives  
des 30 juin et 7 juillet 2024**

**La Préfète de l'Aube  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code électoral et notamment son article R. 41 ;

Vu le décret du 30 mars 2022 nommant Madame Cécile DINDAR, préfète de l'Aube ;

Vu le décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu les demandes des maires concernés ;

Considérant que l'avancement de l'ouverture ou le report de la clôture du scrutin facilitera l'exercice du droit de vote aux électeurs des communes concernées ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Aube ;

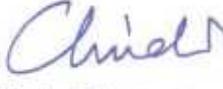
### **ARRÊTE**

**ARTICLE 1:** Les heures d'ouverture et / ou de clôture du scrutin sont étendues dans les communes citées en annexe à cet arrêté à l'occasion des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024.

**ARTICLE 2:** Le secrétaire général de la préfecture de l'Aube et les maires des communes concernées sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de l'Aube et affiché dans les mairies concernées.

Troyes, le 24 juin 2024

La préfète,

  
Cécile DINDAR

## ANNEXE

Listes des bureaux de vote concernés par un aménagement des horaires d'ouverture  
Élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024

Code arrondissement	Code circonscription	Code canton	Libellé canton	Code commune	Commune	Numéro de bureau de vote	Bureau de vote	Horaires d'ouverture après modification
01	01	03	Bar-sur-Aube	033	BAR-SUR-AUBE	0001	Hôtel de ville Place Carnot	Tour 1 Inchangé
						0002	École des Varennes Chemin des Petites Varennes	
						0003	École Gambetta Boulevard Gambetta	
03	02	04	Bar-sur-Seine	070	CELLES-SUR-OURCE	0001	5, place de l'Église	Tour 1 Inchangé  Tour 2 7h-18h
03	03	14	Troyes-3	081	LA CHAPELLE-SAINT-LUC	0001	Hôtel de ville Rue du Maréchal Leclerc	Tours 1 et 2 8h-19h
						0002	École Jean Jaurès 15, avenue Jean Jaurès	
						0003	École Ferdinand Buisson 40, rue Jules Ferry	
						0004	Groupe scolaire Moulin-Bartholdi 1 et 3 rue Louise Michel	
						0005	École Theillard de Chardin Avenue Jean Moulin	
						0006	École les Hatées 5, rue Lazare Carnot	
						0007	École Edouard Herriot 58, avenue Aristide Briand	
03	02	17	Vendeuvre-sur-Barse	245	MONTAULIN	0001	Salle annexe de la mairie Cour de la mairie 94, Grande rue	Tour 1 Inchangé  Tour 2 8h-19h
03	01	15	Troyes-4	357	SAINT-PARRES-AUX-TERTRES	0001	Salle Deterre Chevalier 1, rue Henri Berthelot	Tour 1 Inchangé  Tour 2 7h-20h
						0002	Salle Deterre Chevalier 1, rue Henri Berthelot	
						0003	Salle Deterre Chevalier 1, rue Henri Berthelot	
					SAINT-SAVINE			Tours 1 et 2 8h-19h
03	03	12	Troyes-1	387	TROYES	0001	Hôtel de ville 1 Salle d'attente des mariages Place Alexandre Israël	Tours 1 et 2 8h-20h
03	03	12	Troyes-1			0002	Hôtel de ville 2 Salle des mariages Place Alexandre Israël	
03	03	12	Troyes-1			0003	Diderot 1 12, rue Diderot	
03	03	12	Troyes-1			0004	Diderot 2 12, rue Diderot	
03	01	12	Troyes-1			0005	Le Moderne 3, rue de Molesme	
03	02	12	Troyes-1			0006	14 juillet 72, rue Charles Gros	
03	01	12	Troyes-1			0007	Auguste Millard 37, cours Jacquin	
03	01	12	Troyes-1			0008	Espace Saint-Jacques 1 2, place de Soëst	
03	01	12	Troyes-1			0009	Espace Saint-Jacques 2 2, place de Soëst	
03	03	13	Troyes-2			0010	Jules Ferry 1 40, rue Jean Lacoste	
03	03	13	Troyes-2			0011	Jules Ferry 2 40, rue Jean Lacoste	
03	03	13	Troyes-2			0012	Charles Chevalier 1 35 bis, rue des Marots	
03	03	13	Troyes-2			0013	Charles Chevalier 2 35 bis, rue des Marots	
03	03	14	Troyes-3			0014	Preize 1 Rue du clos Camus	
03	03	14	Troyes-3			0015	Preize 2 Rue du Clos Camus	
03	03	14	Troyes-3			0016	Vassauls 1 139, rue Etienne Pédron	
03	03	14	Troyes-3			0017	Vassauls 2 139, rue Etienne Pédron	
03	01	15	Troyes-4			0018	Blossières 51, rue de Gournay	
03	01	15	Troyes-4			0019	Sénardes 1 13 allée Yves de Copainville	
03	01	15	Troyes-4			0020	Sénardes 2 13 allée Yves de Copainville	
03	02	16	Troyes-5			0021	Terrasses 1 30, boulevard Jules Guesde	
03	02	16	Troyes-5			0022	Terrasses 2 30, boulevard Jules Guesde	
03	02	16	Troyes-5			0023	Paul Bert 1 5, rue Edouard Vaillant	
03	02	16	Troyes-5			0024	Paul Bert 2 5, rue Edouard Vaillant	
03	02	16	Troyes-5			0025	Paul Bert 3 5, rue Edouard Vaillant	
03	02	16	Troyes-5			0026	Jean Macé 1 Place Jean Macé	
03	02	16	Troyes-5			0027	Jean Macé 2 Place Jean Macé	
03	02	16	Troyes-5			0028	Edouard Vaillant 95, rue Edouard Vaillant	
03	02	16	Troyes-5			0029	Chartreux Rue Romain Rolland	
03	02	15	Troyes-4			0030	Spécial : Hôtel de ville 3 Place Alexandre Israël	